

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 39 (1947)
Heft: 11-12

Artikel: La situation syndicale en France
Autor: Bothereau, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de médiocre activité industrielle. Déduction faite des besoins du gaz, de l'électricité, des transports et du chauffage, les attributions à l'industrie ne dépassent guère 1 900 000 tonnes par mois et sont susceptibles d'être diminuées.

On est ainsi amené à se tourner vers une utilisation plus grande des dérivés du pétrole et, en particulier, des produits semi-lourds comme combustibles dans les chaudières, fours à flamme et dans les moteurs Diesel. L'origine première doit en être demandée à l'importation, mais les prix du « fuel » importé se comparent avantageusement à ceux du charbon et les tonnages n'en sont limités que par la question des devises et la capacité, insuffisante encore, des « tankers ». La remise en état des raffineries fort atteintes par les destructions de la guerre permet d'augmenter progressivement la part proportionnelle des huiles brutes dans l'ensemble des importations de produits pétroliers; l'importation des produits raffinés reste cependant encore supérieure à celle de l'avant-guerre. Au cours de l'année 1947, le programme de fabrication des raffineries françaises prévoit 1 600 000 tonnes de fuel et 1 840 000 tonnes en 1948; en 1955, la production pourrait être portée à 5 millions de tonnes et la consommation atteindre 8,5 millions.

Le potentiel de la production d'électricité d'origine hydraulique se développe à mesure que continue à progresser l'équipement du territoire. En 1946, la consommation incombant à cette source d'énergie a été de 30% supérieure à celle de même origine en 1938. Il s'agit, naturellement, d'une production soumise à de fortes variations saisonnières et à certains aléas annuels. Quant à la consommation totale d'électricité, développée par la pénurie de charbon, elle dépasse de près de 50% celle de 1948.

La situation syndicale en France

Par R. Bothereau, secrétaire de la C. G. T.

La C. G. T. française traverse une crise dont on ne peut encore savoir, à l'heure où j'écris, comment elle évoluera.

Pour bien comprendre la situation présente il faut savoir que la C. G. T. est le produit d'une fusion, réalisée en 1936, entre deux centrales syndicales dont l'une, qui portait déjà le nom de C. G. T., était rattachée à la Fédération syndicale internationale dite d'Amsterdam, dont l'autre, la C. G. T. U., était dépendante de la Fédération syndicale rouge, de Moscou.

En réalité l'unité organique de 1936 n'a jamais complètement aboli la lutte d'influence que les deux tendances opposées continuèrent de se livrer à l'intérieur de la centrale unifiée.

Entre les partisans de ces tendances une antinomie existe sur le rôle dévolu au mouvement syndical. Pour les premiers — désignés généralement sous l'étiquette de « confédérés » — le syndicalisme doit être une organisation libre et indépendante, absolument maîtresse de ses propres décisions, rejetant, en particulier, toute tutelle d'un parti politique, rebelle à toute immixtion de la politique des partis. Pour les seconds — appelés « unitaires » — l'organisation syndicale est un moyen complémentaire à l'action du Parti communiste pour l'aider à atteindre les objectifs qu'il s'est assignés.

Jusqu'à ces temps derniers la lutte entre les tendances ne s'est pas menée sur ce plan idéologique. Elle était seulement perceptible aux yeux avertis par la recherche des postes de direction dans l'organisation syndicale. A part quoi, « confédérés » et « unitaires » — pour reprendre la terminologie antérieure à la fusion — se trouvaient être, en gros, à peu près d'accord sur les positions revendicatives et constructives du syndicalisme face aux problèmes actuellement posés.

Il convient d'ajouter que cette communauté de vues sur les objectifs immédiats a grandement servi les unitaires dans leur recherche des postes de direction en supprimant toute apparence de dualité et de discorde.

Pourtant une crise déjà s'était produite. Elle se situe à la veille immédiate de la guerre et à l'occasion de la signature du pacte germano-soviétique de 1939. Mais la guerre et les impératifs de la résistance à l'occupant avaient fait se rejoindre les frères ennemis à telle enseigne que la C. G. T., au jour de la libération, avait retrouvé tout à la fois son unité organique et ses forces numériques antérieures au conflit.

La crise actuelle s'est déclenchée au travers d'une situation infiniment plus complexe bien que fondamentalement assez semblable. C'est encore d'un événement international qu'elle est née.

En l'analysant suffisamment on en trouverait certes les prémices dans l'irritation causée aux confédérés du fait de leur élimination systématique des postes de responsabilités et dans l'inquiétude qu'ils avaient de voir la C. G. T. dévier de sa ligne traditionnelle de conduite.

En réaction, les confédérés — appelés aussi minoritaires parce qu'ils le sont au bureau de la C. G. T., mais qui se défendent de l'être dans la masse des adhérents — avaient pris déjà la décision de s'organiser entre eux par une liaison au sein de la C. G. T., sous l'égide d'un journal appelé « Force ouvrière ».

Cette tension entre majoritaires et minoritaires de la C. G. T. est devenue beaucoup plus aiguë au cours de ces dernières semaines.

Pour le comprendre il faut savoir que le dernier comité national de la C. G. T., tenu les 12 et 13 novembre dernier, s'était prononcé

par sa majorité dans le sens d'une action revendicative destinée à pallier la condition très précaire des salariés et, aussi dans sa majorité, contre toute aide économique ou financière que l'Amérique se proposait d'apporter à notre pays.

A la suite de quoi des vagues de grève ont été déclenchées dont il est bien évident qu'elles avaient un support, un mobile économique, dont les travailleurs ont senti qu'elles avaient un objectif politique venant s'inscrire dans la lutte d'influence que le bloc oriental et le bloc occidental se livrent sur notre propre territoire.

Parmi les travailleurs la grève a eu ses partisans. Elle a eu aussi ses adversaires. De là sont nés des incidents, graves en certains endroits, qui ont accusé la brisure entre les deux tendances de la C. G. T.

A l'heure où j'écris la grève est terminée. Elle s'est terminée sans résultats très positifs pour les travailleurs. Ils sont, nous l'espérons, en puissance mais ne sont pas encore formellement acquis. Et la situation syndicale est extrêmement confuse.

Parmi les partisans du syndicalisme indépendant, certains noyaux ont déjà quitté l'organisation confédérale pour se constituer en syndicats autonomes. Il y a même une fédération autonome des P. T. T. et une fédération autonome des cheminots. Celles-ci ne représentent pas de gros effectifs. Il ne fait pas de doute que des effectifs beaucoup plus importants — encore qu'ils ne soient pas recensés — ont abandonné purement et simplement l'organisation et restent actuellement isolés, inorganisés.

Le gros des opposants à l'emprise communiste sur la C. G. T. est toujours au sein de l'organisation cégétiste, maintenu dans des groupes dits de « Force ouvrière », constitués à l'intérieur même de l'organisation et liés au sort de la minorité du bureau confédéral, à laquelle ils restent fidèles. Il ne faut cependant pas se dissimuler qu'ils sont très attentifs à ce qui se passe par ailleurs et très impressionnés par les défections qui se produisent autour d'eux. A ce point qu'il est actuellement impossible de dire de quoi pourra être fait demain dans la répartition des forces du mouvement syndical ouvrier en France.

Bibliographie

En cette fin d'année 1947, la maison d'éditions Aux Portes de France fournit un effort artistique remarquable en rééditant quelques œuvres classiques de grande valeur.

C'est d'abord quatre plaquettes de luxe, format de poche, que le voyageur emportera avec lui pour charmer ses loisirs en chemin de fer ou que l'homme pressé lira d'un trait en savourant sa tasse de thé. Le journal d'un *Homme de trop*, de Tourguéniev, conte l'histoire lamentable d'un grand amour malheureux qui finit par la maladie et la mort du héros pitoyable et si attachant. *Guil-*